

## Assemblée générale de l'ERAC du 10 décembre 2021

### **Présents :**

**Membres permanents :** C. Baroin, L. Benoit à la Guillaume, C. Bouillot, L. Cacheiro Quintas, M. Deramaix, Y. Gardes, E. Gaspar Garcia, I. Gassino, A. Hourcade, M. Lucciano, M. Martinez, J. Underhill, K. Winkelvoss

**Membres associés :** P. Attali, L. Profeti

**Personnels BIATSS :** L. Linant-Deveaux, C. Morue

**Doctorants :** F. Beauvallet, A. Flodrops, O. Sandoval Cuervo

**Représentés par procuration :** B. Roux pour C. Morue, O. Monthéard pour L. Benoit à la Guillaume, M.-L. Copete pour C. Bouillot, R. Coale pour L. Cacheiro Quintas, F. Cabaret pour Y. Gardes, C. Gheeraert-Graffeuille pour K. Winkelvoss, M.-J. Hanai pour S. Gondouin, E. Faye pour A. Hourcade, A. Vial pour M. Lucciano, C. Fouache pour M. Martinez, G. Vagenheim pour M. Deramaix, J. Vicente Lozano pour J. Underhill,

**Excusés :** G. Abiven, S. Bernard, A. Blanc, S. Brennetot, P. Brunet, F. Deblangy, N. Depraz, V. Douglas, I. Eloy-Carriat, C. Filippi-Deswelle, A.-F. Gillard-Estrada, B. Hochart, C. Lamiot, O. Louiset, C. Lounissi, F. Margiotta, C. Marion-Andrès, D. Man, J. Mullen, I. Naji, M. Olmos, A.-I. Ribera, A.-C. Sanz-Gavillon, J. Thrasher-Chenot, M. Torres, E. Utria, C. Vallée, L. Volna,

L'assemblée générale commence à 14h.

### **1. Informations générales**

Le directeur de l'ERAC remercie les collègues présents et souhaite la bienvenue à notre nouveau membre associé, P. Attali (axe 3).

#### **- Point sur la situation**

La politique de non remplacement des départs à la retraite se traduit en 2022 par l'octroi de 4 postes d'enseignant-chercheur pour l'UFR au lieu de 8 l'an dernier, 1 pour l'ERAC au lieu de 2. Dans un contexte où, comme l'a souligné l'HCERES, 2/3 de nos membres ont plus de 50 ans et 2/3 des PR plus de 60, il faut que nous obtenions plus d'1 poste par an, sinon nous perdrons une quinzaine de postes ces 5 prochaines années. Cette analyse est confortée par le rapport de l'HCERES, qui est très favorable et pointe les risques liés au non-renouvellement des postes. De cette politique de non remplacement des départs, déjà évoquée l'an dernier, découlent deux conséquences :

D'une part, nous devons aborder dans l'unité les négociations difficiles au niveau de l'UFR, d'où le rôle du conseil du laboratoire élargi aux directeurs de département et de master pour voter le classement des demandes de poste de l'ERAC. Il faudra ensuite les défendre ensemble au CS de l'UFR, au CG et dans les conseils centraux.

D'autre part, nous devons nous saisir des programmes de type ANR ou ERC, car il s'agit d'une recommandation claire de l'HCERES, qui va dans le sens souhaité par l'université. Le président évoque souvent le « préciput » : les ressources que l'obtention des ANR peut donner à l'université. Cela signifie qu'il va nous falloir participer à toutes les initiatives collectives (projets ANR, ERC, RIN « graduate school », etc.). Ne pas le faire nous exposerait à court terme à des arbitrages défavorables.

#### - Evaluation HCERES

Le rapport est tout à fait positif. Il reconnaît les progrès sensibles de l'unité depuis le dernier contrat, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Sont notamment soulignés une productivité scientifique « en nette hausse », le caractère international de sa production (p. 5) ainsi que la publication chez des éditeurs reconnus (p. 6), une activité de vulgarisation qui fait de l'ERAC « un partenaire essentiel des collectivités locales » (p. 5 et 8). Sont qualifiés de « tout à fait satisfaisants » « la production scientifique et l'activité d'organisation de la recherche » (p. 7). De plus, L'HCERES indique que les recrutements sont « essentiels pour maintenir la vitalité de la production scientifique à long terme » (p. 7), compte tenu du fait que « 2/3 des membres ont plus de 50 ans et 12 PR sur 19 60 ans ou plus » (p. 5 et 10).

Les critiques portent sur la nécessité de rénover les statuts, l'inégale productivité des axes, l'interdisciplinarité perfectible et surtout sur le manque de projets nationaux ou internationaux financés. C'est surtout sur ce dernier point que doivent porter nos efforts.

La présidence a envoyé la réponse de l'université à l'HCERES en intégrant nos remarques dans son courrier. Le président y affirme notamment que « dans la conduite de ses campagnes d'emplois elle sera particulièrement attentive aux conséquences des départs massifs en retraite qui peuvent fragiliser l'équilibre scientifique d'unités de recherche dont le dynamisme est avéré. » Cet engagement est un point d'appui très important pour les prochaines années.

#### - Vie du laboratoire

La vie du laboratoire s'est poursuivie, avec notamment l'accueil des nouveaux doctorants et les diverses réunions (IRIHS, CDSR, ED). Les candidatures pour les allocations doctorales RIN sont en cours (2 recensées en philosophie, l'une avec une co-dir. E. Faye/T. Gheeraert et l'autre dirigée par N. Depraz). D'après le président de l'université, la région va de moins en moins financer les SHS au moyen des RIN, si bien que la mission de l'IRIHS va évoluer afin de favoriser l'obtention de projets de type ANR. Cette évolution confirme la nécessité de nous saisir des appels à projet lors du prochain contrat quinquennal. Enfin, quatre de nos collègues ont eu un CRCT pour le second semestre de cette année. En tout, 5 des 6 CRCT obtenus dans l'UFR cette année l'ont été par l'ERAC, ce qui est très positif. Il faudra à l'avenir continuer d'encourager le dépôt de demandes de CRCT. Certains collègues sont peut-être découragés par le faible nombre de semestres distribués par le CNU. Pourtant, au niveau de l'université, il y a moins de demandes que de semestres à pourvoir depuis 2 ans.

D'ici juillet 2022, nous allons mener à bien un travail de révision des statuts avec la DRV. Il s'agira de les mettre en conformité avec le document-cadre distribué au printemps 2020 par la commission de la recherche et de tenir compte des recommandations de l'HCERES. Les nouveaux statuts seront soumis au vote de la prochaine AG en juillet 2022.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la politique de repyramidage aura lieu à partir de 2022 : les modalités vont bientôt être précisées par décret. Il s'agit de permettre la promotion de maîtres de conférences HDR dans les sections qui sont loin du ratio 40% PR/60% MCF. Il faut espérer que l'ERAC pourra bénéficier de ce dispositif dès l'an prochain.

Enfin, nous rappelons que les demandes de mission doivent être soumises dans les délais (2 semaines pour la France, 4 semaines pour l'étranger) afin que le secrétariat ait le temps de les traiter. Rappelons également que la salle A600 peut être utilisée par les membres de l'ERAC pour des réunions ou exceptionnellement pour des cours de master, à condition d'en faire la demande à la direction du laboratoire, en mettant en copie B. Roux.

## **2. Les finances de l'ERAC**

L'année 2021 a été à nouveau perturbée par la pandémie. Nous avons donc eu moins de dépenses de mission. Nous avons essayé d'augmenter les subventions pour publication ainsi que les dépenses

d'équipement : 10000 euros d'ordinateurs pour des doctorants, des jeunes collègues, des directeurs de département et quelques autres collègues. Du bilan que fait C. Morue ressortent les éléments suivants : nous avons dépensé ou reporté 97345 euros sur les 102600 disponibles, c'est-à-dire environ 95% de notre budget. Nous avons obtenu un report de crédit exceptionnel de 18000 euros (4000 en 2022, 12000 en 2023 et 2000 en 2024) pour financer la venue d'un chercheur invité allemand. C'est une marque de soutien politique de la présidence à l'internationalisation de la recherche de l'ERAC dans la mesure où l'université a décidé cette année de ne pas reporter les crédits inutilisés des laboratoires.

Il s'agit d'un collègue germaniste et comparatiste allemand, enseignant-chercheur HDR à l'université de Fribourg en Brisgau), qui voudrait venir faire un séjour de recherche de 18 mois chez nous (à partir de l'automne 2022) avec un fellowship de la fondation Humboldt, qui financerait les deux tiers de la bourse tandis que nous devrions en assurer un tiers (environ 1000 euros par mois). Pour l'instant, nous n'en sommes qu'au stade de la candidature, et c'est un fellowship particulièrement sélectif, le programme Feodor Lynen.

Un débat s'engage sur la politique de financement des missions. La dernière revalorisation des forfaits a été adoptée il y a deux ans (cf. compte rendu de l'AG de décembre 2019 : « les frais d'inscription obligatoires aux colloques, qui sont parfois élevés, seront comptés à part. Les plafonds pour les missions (hors frais d'inscription ») sont dorénavant : 400 euros pour la France, 600 euros pour l'Europe, 1000 euros hors-Europe. »). L'impact de la décision de 2019 a été limité par la crise sanitaire, qui a diminué le montant des missions en 2020 et 2021. Il convient donc de rester prudent pour que ces dépenses n'augmentent pas trop lorsque la situation sera redevenue normale. Afin de tenir compte de l'augmentation du coût de certaines missions à l'étranger tout en veillant à préserver l'équilibre de notre budget, l'AG décide de laisser les règles inchangées, sauf pour le forfait Europe, qui passe à 700 euros.

### **3. Activités scientifiques et publications depuis la dernière AG en juin 2021**

Deux colloques se sont tenus depuis la rentrée à Rouen (« Transtextualités » et « Technologies désenchantées, II », quatre ont été coorganisés ailleurs. Six colloques et JE sont prévus à Rouen d'ici l'automne 2022 (dont un associé à une exposition), et trois en collaboration à Paris.

Les séminaires des quatre axes ont repris et se poursuivent (pour l'axe 3, deux JE et deux webinaires). Une monographie est parue (chez Routledge), ainsi que quatre ouvrages collectifs (PURH, Kimé, Beauchesne, Casa de Velasquez, Bellaterra Edicions), une traduction de monographie en russe et trois codirections de numéros de revue (Crisol) ; un collectif aux éditions Hermann, une édition bilingue aux PURH et deux traductions de monographies vers l'allemand (Praesens et Fink) sont à paraître en 2022. Trois soutenances de thèses ont eu ou vont avoir lieu d'ici janvier.

Avec le soutien de l'ERAC, la deuxième série de poses de pavés de mémoire (Stolpersteine) a eu lieu en octobre, suivie d'une cérémonie à l'Hôtel de ville, et la troisième série aura lieu au printemps 2022. L'ERAC soutient toujours les projets de films de l'association Demodocos.

B. Roux a obtenu une bourse de recherche sur l'histoire et le parcours des collections (Bibliothèque nationale de France – Musée du quai Branly)

### **4. Projets financés : bilan et perspectives**

En 2022, 25 % des projets ANR déposés par l'université de Rouen ont été acceptés (16 % l'année précédente). Cela doit nous encourager à déposer des projets ANR ou ERC. Une aide au montage de ces programmes peut être obtenue en contactant I. Mulot ([isabelle.mulot@univ-rouen.fr](mailto:isabelle.mulot@univ-rouen.fr)), N. Bouin-El Boustani ([nawal.elboustani@univ-rouen.fr](mailto:nawal.elboustani@univ-rouen.fr)) et N. Lucas ([nicolas.lucas2@univ-rouen.fr](mailto:nicolas.lucas2@univ-rouen.fr)).

C. Baroin évoque son souhait de présenter un projet d'ANR sur la question de la norme (ou des normes) du corps et de la « présentation de soi ». La notion de norme permet de ne pas se limiter à l'étude des lois, mais peut regrouper des questionnements sur la règle, l'usage, la tradition, le modèle, qui constituent d'autres modes d'organisation et de régulation de la vie privée et publique en général. Pour l'Antiquité romaine, la question ne concerne pas seulement le corps et le domaine de la vie privée, mais aussi celui de la vie publique (éloquence, domaines religieux et politique), en relation avec la question des écarts et des transgressions par rapport à ces normes. Cela renvoie à des questions d'anthropologie du corps, d'esthétique et de morale pratique, dans la vie privée et publique.

Ce projet est susceptible d'inclure plusieurs collègues du laboratoire ERIAC, voire des autres laboratoires de l'UFR (GRHis, CÉRÉDI). Il est aussi l'occasion de mettre en avant les Humanités numériques. Il peut être mis en relation avec l'axe 4 de l'IRIHS, « Santé et société », dont l'un des sous-axes est consacré aux « Handicaps ».

M. Lucciano fait le point sur le projet Erasmus + Eulalia (European Latin Linguistic Assessment), qui se poursuit jusqu'en octobre 2022. Si la situation sanitaire le permet, une journée de réunion et de présentation aura lieu en mars-avril 2022 et le projet se conclura en octobre. <http://eriac.univ-rouen.fr/eulalia-european-latin-linguistic-assessment/>

Le président souhaite que l'université dépose un projet RIN « graduate school » sur la thématique « mémoires, identités, histoire » d'ici juin 2022. Il s'agirait d'un diplôme niveau master (et non d'un nouveau master) prenant appui sur les enseignements existants en SHS dans divers masters, dont potentiellement le master LES et le master humanités numériques. Cette formation viserait à attirer de très bons étudiants et à constituer un vivier de futurs doctorants. Nous avons contribué au texte d'une page qui a été rédigé par J.-N. Ducange et participerons à l'élaboration de ce projet.

L'École d'été de formation et de recherche « L'Antiquité et ses réceptions » est organisée par l'École Française de Rome et University of Notre Dame Rome Global Gateway, en partenariat avec les universités d'Avignon, Columbia, Montréal, Sorbonne Université, Rouen-Normandie et Sapienza Roma. Elle est ouverte aux jeunes chercheurs et chercheuses inscrit.e.s en deuxième année de Master ou en doctorat, spécialistes d'histoire, d'histoire de l'art, d'archéologie, de philologie ou de toute autre discipline intéressée par le thème de la réception de l'Antiquité.

[https://candidatures.efrome.it/l\\_antiquite\\_et\\_ses\\_receptions](https://candidatures.efrome.it/l_antiquite_et_ses_receptions)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h40.